



ANNALES
DE
L'INSTITUT
D'ETUDES
OCCITANES

INSTITUT D'ÉTUDES OCCITANES

Président : Jean CASSOU

Secrétaire général : Robert LAFONT

Direction des Etudes : René NELLI

Direction Administrative : ISMAËL GIRARD

Secrétaire d'Administration : P. DE BERNE

ADMINISTRATION :

1, RUE LAFAILLE, TOULOUSE — Tél. : 277-82
C. C. P. 1074-53

Centre de Provence-Nice-Dauphiné

Délégué : Pierre ROUQUETTE, 40, rue St-Jacques, Marseille

Centre du Languedoc

(adresse : Faculté des Lettres de Montpellier)

Délégué : Max ROUQUETTE, 2, rue de l'Ancien-Courrier, Montpellier

Centre de Languedoc-Gascogne

1, rue Lafaille, Toulouse

Délégué : René NELLI, 22, rue du Palais, Carcassonne

Centre de Paris

Délégué : Henri ESPIEUX, 16, rue Spontini, Paris, xv^{ème}
Tél. : Passy 31-29

Centre du Maroc

Délégué : Maurice MORÈRE, 15, rue de Dunkerque, Casablanca

L'I. E. O. est constitué par un Comité d'Honneur, un Conseil d'administration, un Conseil d'Etudes et les Amis de l'I. E. O.
Cotisation : 200 francs par an.

ANNALES
DE
L'INSTITUT D'ÉTUDES OCCITANES

Directeur :
MAX ROUQUETTE
Rédacteur en Chef :
LOUIS MICHEL

REVUE TRIMESTRIELLE

TOME II, FASCICULE 2. — 1950

SOMMAIRE

Dialectologie :

Th. LALANNE. — Panorama dialectal du littoral gascon. — Divisions traditionnelles.

Folklore :

B. A. TALADOIRE. — Les « Tripettes de Barjols ».

Littérature française :

Georges PRADALIÉ. — Balzac et le Midi.

Sciences naturelles :

Hervé HARANT. — Naturalistes dans le « Sansouire ».

Orthographe occitane :

La réforme linguistique occitane et l'enseignement de la Langue d'Oc.

Littérature moderne :

Marcel BARRAL. — La poésie descriptive dans les « Georgiques patoisées » de Claude Peyrot.

J. LESAFFRE. — Notices bibliographiques.

Les Livres.

Les *Annales* sont publiées sous les auspices de
l'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
et de l'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE.

Les *Annales* paraissent tous les trois mois, en principe en fascicules de 64 pages.

ABONNEMENTS :

France : Un an : 350 fr. — Etranger : Un an : 500 fr.

C. C. P. Montpellier : 290-91. *Annales I. E. O.* Docteur ROUQUETTE Max, Sécurité Sociale, 29 *ter*, cours Gambetta, Montpellier.

S'adresser :

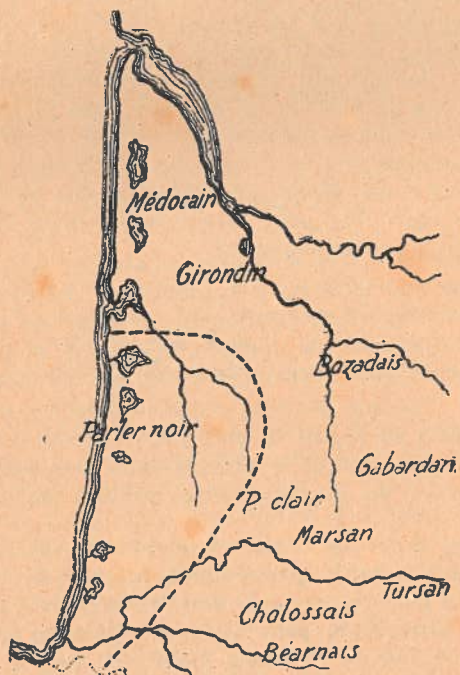
Pour la **Direction** et l'**Administration** : *Institut d'Etudes Occitanes*, 1, rue Lafaille, Toulouse.

Pour la **Rédaction** : à M. BRU, Rédacteur en chef, 1, rue Lafaille, Toulouse.

PANORAMA DIALECTAL DU LITTORAL GASCON

DIVISIONS TRADITIONNELLES

Pour classer nos sous-dialectes, nous pouvons provisoirement nous en rapporter à la voix populaire. Dans l'Est de mon secteur, on entend parler du patois médocain, du girondin, du bazadais,



du gabardan, de l'armagnacais, du marsan, du tursan, du chalossais, et enfin du béarnais (que notre enquête écorne à peine et dont nous ne dirons rien).

Mais tous ces noms sont simplement des noms de pays, desquels automatiquement on fait des noms de dialecte, sans doute en vertu

du principe sous-entendu, que chaque pays se doit d'avoir un parler propre. On légitime, après coup, ce cloisonnement, en s'opposant au voisin par trois ou quatre noms d'objets très usuels : le balai, la chaise, le pot au feu, et surtout le maïs (milhas, milhok, indun, turgét, blaspance, milhdéspance). Une opposition phonétique, même simplement frontalière et sans profondeur suffisante, viendra parfois renforcer les convictions. Mais les usagers et les félibres sont incapables de définir avec précision les particularités de leur patois et l'extension de ces particularités. Et je me vois encore plus empêché qu'eux — pour les raisons qui vont suivre — d'entreprendre de telles définitions.

Mais sur le littoral, nous trouvons un dialecte définissable avec rigueur, aux limites très précises. Il s'agit du « parler noir » qui recouvre 6.000 km², entre Bayonne et Arcachon. Déjà, tout autour, « é fermé » atone devient facilement « œ », mais sur ce territoire, seul « é » tonique devient toujours « œ » : pélhœ/pœlhœ — hémnœ/hœmnœ... Et l'on aboutit à des séries effroyables de dix « œ » consécutifs « Lœ poelhœ doœ loœ hœmnœ k'œs nœgœ ». Les voisins font des gorges chaudes de tant de noirceur et ne manquent pas de voir là un dialecte très caractérisé. Pour le linguiste, la définition « é > œ » est d'une précision absolue et la localisation est irréprochable : On peut suivre la frontière ferme à ferme sur les 2.000 km. du pourtour.

Les félibres appellent ensuite « parler clair » tout ce qui, aux environs, n'est pas « parler noir » et maintient « é » tonique. Personne ne sait jusqu'où ce dialecte antagoniste peut s'étendre. En fait, il va jusqu'à Nice. Nous retrouvons ici l'imprécision populaire.

Mais hélas ! le mot dialecte ou sous-dialecte est pris ici dans un sens abusif : en réalité le plus vaste et le plus célèbre de nos parlers est un cas curieux — unique dans mon secteur, rare sans doute ailleurs — de *pseudo-dialecte* traditionnel.

1° En effet, cette aire dialectale si précise est tout simplement l'aire d'une particularité phonétique ordinaire et *unique*. « É < œ » est la *seul trait* commun à tout le territoire envisagé. Mais si chaque aire phonétique peut s'appeler dialecte, forment dialecte aussi les 6.000 km² de l'extrême Sud-Ouest qui ont maintenu tous les yod (yurn, pluye, linye) contre les 4.000 km² environnants qui juintent partout (jur, pluje, linje). Et forment dialecte aussi les 60 aires phonétiques principales du secteur ; qui malheureusement se chevauchent et surchevauchent à plaisir, ce qui fournit une preuve par l'absurde de l'illégitimité du procédé, si on le généralisait.

2° D'ailleurs, hors le noircissement, le territoire donné ne possède aucune homogénéité : un point N du Nord du « parler noir » et un point S du Sud présentent autant d'oppositions que deux points de deux dialectes différents, situés (c'est le cas) à 100 km. l'un de l'autre, soit environ 1500 mots différents et une dizaine d'habitudes phonétiques opposées.

3° Enfin, suivons la frontière « é > œ ». Chaque point frontalier F' du parler noir emploie exactement le même langage (hors le noircissement) que le point F' qui lui fait face dans le parler clair, à qui il ressemble beaucoup plus qu'à n'importe quel point du « parler noir » situé 20 km. derrière lui.

On excuse aisément les indigènes, frappés d'une telle noirceur, de s'être contentés d'un trait unique pour créer un dialecte, comme on pardonnerait à de petits enfants qui renouent un ramoneur pour la première fois, de croire à une nouvelle race d'hommes. Mais le linguiste serait impardonnable qui confondrait une limite d'aire particulière avec une frontière dialectale. Il ne donne pas dans cette tricherie linguistique.

AIRES ET DIALECTES

Renonçons pour l'instant à utiliser le cloisonnement traditionnel du secteur maritime ; abordons le problème d'un autre biais, en étudiant plutôt les éléments constitutifs de nos parlars, c'est-à-dire les aires lexicales, phonétiques (grammaticales), qui peuvent charpenter nos dialectes, les recouvrir et les caractériser.

Aires lexicales. — Je démontre ailleurs, que sur l'axe Nord-Sud de mon secteur, quand on passe d'un village à l'autre, la moyenne des objets qui changent de nom, est de 150 à 200 (balai = éskubœ/barceyœ). Dès lors, les félibres ont beau jeu de remarquer quelques-unes de ces oppositions dans les objets les plus usuels, de les monter en épingle et de légitimer par là (croient-ils), la distinction d'autant de dialectes qu'il convient aux vanités régionales. Ils ne se doutent pas qu'à ce compte, ils pourraient créer autant de dialectes qu'il y a de villages.

J'ai démontré en même temps que sur les 250 km. de cet axe, la densité de ces variantes lexicales était une constante (plus de vingt au km. dans la forêt, une trentaine en Chalosse et Béarn) aussi bien à l'intérieur d'un dialecte qu'à sa frontière. Pourtant si le landais et le béarnais s'opposaient par une partie de leur lexique, nous devrions trouver à leur frontière un bourrelet, mettons

de 500 limites d'aires antagonistes, au lieu de 150. Or, le chiffre des oppositions entre villages reste constant sur tout l'axe, comme si celui-ci ne traversait jamais aucune frontière dialectale.

Quand on a l'occasion de dessiner des centaines de ces aires lexicales, on s'aperçoit vite qu'elles jouissent d'une indépendance absolue, se recoupent partout, ne se superposent nulle part et franchissent du même pas indifférent une frontière dialectale et une limite de canton.

Elles n'ont cure que de leur antagoniste (éskubœ/barœyœ). On peut mettre en axiome, chez nous, que le lexique n'a rien à voir avec le dialecte, ou, en termes géographiques, le *dialecte traditionnel n'a pas de frontière lexicale détectable*.

Aires phonétiques. — Au cloisonnement plus ou moins artificiel par sous-dialectes on peut opposer le compartimentage, objectif et précis à une ferme près, en aires phonétiques. Et les deux distributions, on le verra sur quelques cas spécimens, n'ont pas une ligne commune (le parler noir excepté, mais on en sait la raison frauduleuse).

Une trentaine de faits phonétiques principaux présentent sur le secteur maritime des traitements différents qui s'étalent sur une soixantaine d'aires aux limites bien connues. (Nous ne parlons pas des aires « échelonnées » ni des aires « perlées » qui nous mèneraient très loin). Pour ne pas surcharger cet article, nous ne décrirons et localiserons que les plus intéressantes de ces aires.

Voyelles. Finale atone. — Distinction des genres.

La pointe du Médoc distingue les genres : m. négro, f. négru (300 km²).

Cissac suit la même règle, mais entre les deux :

St-Yzans confond m. et f. : négro.

Plus bas, Castelnau et Lacanau sur 700 km² distinguent : m. négri, f. négro.

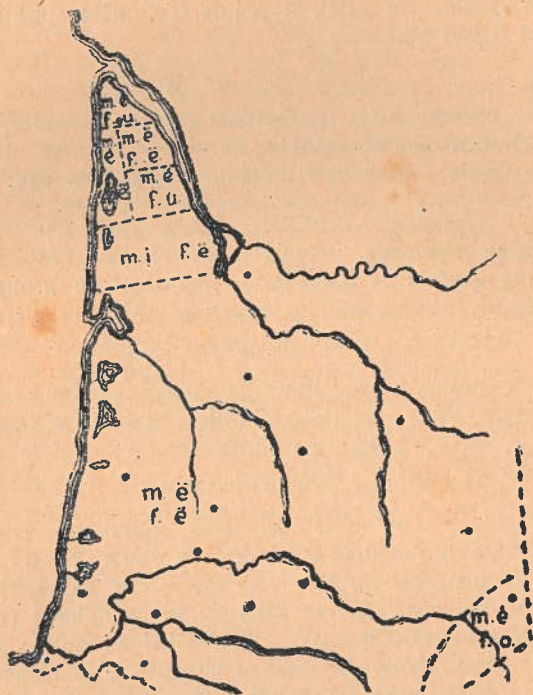
Au Sud de Bordeaux, s'étend jusqu'aux Pyrénées l'immense steppe de la finale décolorée : m. et f. négro sur 15.000 km².

En bordure du secteur, dans le Gers, la finale se recoloré : m. — gré, f. — gro.

Comparons la carte I des dialectes et la carte ci-jointe : nous voyons que les territoires dialectaux et le traitement que subit la finale n'ont rien de commun. Si nous pouvions multiplier les cartes, la même indépendance et la même incompatibilité s'affirmeraient pour chacun des phénomènes suivants.

Finale « i », « u ». — Quelques finales atones gardent encore une voyelle colorée, héritée le plus souvent des paroxytons latins :

homine, asinu > «omi, azu». «l» se retrouve partout, mais très rare au Nord, plus fréquent dans le Sud, au total dans 28 mots du Nalf. «U» ne se maintient plus que dans 18 mots, sur 8.000 km² au-dessous de Labouheyre. Evolution en régression.



«o» plus yod > «ü»

Sur un ébranlement parti de la vallée de la Leyre, en 12.000 km², 13 cas de «o» plus yod, aboutissent à «ü», individuellement sur 13 aires différentes : octo > wèit/wœit/üit. Evolution en cours.

Diphongue «au». — Sur 4.000 km², au Nord de Bayonne, «au» atone (avicellu, lauru) invariable partout ailleurs, s'affole et donne anarchiquement dans le même village «au, ou, o, u». C'est l'évolution la plus désordonnée du secteur. Cancer linguistique en cours.

« z > j »

Consonnes. — A la hauteur de Bordeaux, s'est amorcée, récemment sans doute, une mutation « z > j » : kamizœ/—ijœ, sérizœ/—ijœ... gauza/gauja. Le phénomène n'affecte encore que six mots du Nalf (dont cinq avec « i » tonique) ; chaque mot sur une étendue différente. Au total, 9 points d'enquête sont contaminés, sur environ 3.000 km².

« r — > ar— »

Le Médoc accepte « r » à l'initiale : rota $\underline{\geq}$ rodœ. Mais tout le reste du littoral le fait précéder de « a— » : arodœ. Le Bazadais hésite et n'ajoute « a— » que dans la moitié des cas.

« nd > n »

Le triangle médocain, jusqu'à 120 km. à l'intérieur de la Gascogne (et parfois le Bazadais), maintient le groupe « nd » : tëndœ, éntëndœ, hëndœ, hundœ, éspandœ. Ailleurs, hêncœ, hunœ.

« n » en finale féminine

« N » se maintient dans tout le Médoc, jusqu'à Arcachon : bézincœ, harincœ, lûncœ. Le Bazadais dit « bézincœ », le Gers « bézincœ », les Landes « bézincœ ». L'Orthézie remplace « n » par le nasillement local : bézincœ et passim « bézincœ ».

Observation. — Les trois dernières mutations sont un peu inquiétantes. On a coutume de donner la chute de « d » et de « n » (et parfois la prothèse de « a— ») comme des caractéristiques du grand dialecte gascon. Or, ces faits ne se produisent pas dans le triangle médocain (5.000 km²). Faudra-t-il conclure, le moment venu, que le Médoc n'est pas gascon ou faudra-t-il rayer ces traits des rares traits communs à toute la Gascogne et qui définissent le gascon ?

« — r > — rt »

Dans le Médoc, tout emprunt français d'un mot terminé par « — r » s'affuble automatiquement d'un « — t » invraisemblable : voleur/bulürt, mur/mürt. Le phénomène descend jusqu'au cœur des Landes avec le mot « fert », et jusqu'aux Pyrénées avec air/ért, cœur/kürt (au jeu de cartes), hangar/hangart et bazar/bazart (peut-être influencé par « bazarder »).

Notons bien, au passage, que toutes ces aires, comme celles que nous ne donnons pas, peuvent recouvrir une portion insignifiante d'un dialecte traditionnel, ou en submerger un grand

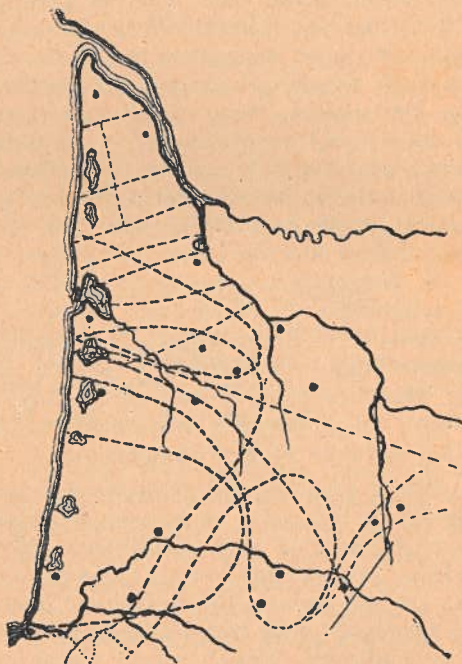
nombre, totalement ou partiellement, mais ce que l'on ne rencontre jamais chez nous, c'est une aire phonétique épousant la frontière d'un sous-dialecte et lui restant fidèle.

CONCLUSIONS

Cette analyse du terrain nous donne l'état actuel de notre phonétique. Je dis actuel, parce que, pour le tiers de ces aires, l'enquêteur ou le cartographe peuvent détecter la mutation en cours et ils la soupçonnent pour les autres faits. Ce chevauchement d'aires n'est pas aussi simple qu'un cloisonnement de sous-dialectes bien parqués et bien stables, mais, hélas ! le réel est atrocement complexe et il est souvent imprudent de le simplifier. Le paragraphe précédent nous donne la matière linguistique du secteur, la vraie pâte à dialecte, substantielle et profonde. Si ces 60 aires phonétiques avaient consenti à se grouper par cinq ou six, à superposer leurs limites aux frontières régionales, nous aurions une douzaine de sous-dialectes fortement étoffés et nettement caractérisés. Classiquement — naïvement peut-être — on imagine un groupement humain (politique, ethnique)... lançant ainsi quelques modes phonétiques, qu'il poussait jusqu'à ses frontières naturelles, avec qui elles coïncidaient, après s'être heurtées aux habitudes contraires du groupement antagoniste, un peu comme il arrive aujourd'hui dans les langues nationalisées.

Hélas ! rien d'aussi beau ne s'est produit chez nous. Nos particularités phonétiques ont surgi et surgissent encore, n'importe où, s'étalent sur 300 comme sur 15.000 km². (Et ce ne sont pas là dimensions de sous-dialecte !). Lançons dix pierres de taille différentes en dix points distincts d'une piscine. Dix systèmes d'ondes s'amorcent, d'une indépendance absolue, qui s'entrecroisent sans se confondre, chaque vague traversant miraculeusement la vague opposée sans la heurter, ni la retarder, ni en gauchir l'arc irréprochable ; bientôt toute la surface est couverte de centaines d'ondes entremêlées et nul ne s'aviserait alors de compartimenter ce friselis universel. Ainsi s'avancent nos aires, en s'ignorant et en s'enchevêtrant. Elles ignorent tout autant les dialectes traditionnels qu'elles écornent, traversent, submergent à plaisir, narguant leurs poteaux frontières et violant leurs limites avec la même insouciance qu'elles franchissent le méridien de Greenwich. Mais un fait se dégage frappant et capital : aucune de nos 60 aires n'accepte de se superposer, même approximativement, aux frontières d'aucun de nos dix sous-dialectes. *Entre aires réelles et dialectes traditionnels le divorce est absolu.*

Nous donnons en spécimen la carte composite de nos huit particularités *vocaliques*, avec leurs 20 lignes limites d'aires. Que l'on imagine maintenant — j'ai renoncé à le réaliser matériellement — les 70 ou 80 lignes limites de nos 50 aires *consonantiques* se superposant à ce fouillis commençant. Tout le territoire sera déchiqueté menu et il ne restera pas un canton qui ne soit écartelé par deux ou trois lois phonétiques différentes. Ou, sous une autre



forme, si chacune de ces 100 limites d'aires sépare en moyenne 10 villages de leurs 10 voisins (et c'est un minimum), voilà 2.000 villages opposés. Or, dans mon secteur, il n'y en a que 1.000. Ce qui suppose que chaque village s'oppose phonétiquement à deux de ses voisins. (En fait, ma commune natale s'oppose à trois autres : à Pouillon, par la limite du « parler noir », à Lahontan et à Puyoo, par la limite du béarnais, qui se réduit d'ailleurs au nasilleme orthézien). C'est la démonstration graphique de l'impossibilité de trouver place chez nous pour un dialecte un peu homogène.

Que si, la vanité de clocher s'en mêlant, on tient quand même à posséder « son dialecte », on devra, après avoir renoncé à utiliser les caractéristiques ci-dessus — pourtant seules substantielles et fondamentales — se contenter de quelques oppositions de mots, trop faciles, et de quelques broutilles phonétiques à localisation imprécise, inadéquate au territoire envisagé. On pourrait aussi bien jeter au hasard un pion de dame sur une carte de Gascogne et décréter qu'il recouvre exactement un dialecte. En effet, on trouvera toujours, sur la bordure, plus d'oppositions lexicales et phonétiques qu'il n'en est besoin pour distinguer ce territoire circulaire de tous ses voisins. Mais ce petit jeu de puzzle des sous-dialectes, ce cloisonnement artificiel, est à la réalité profonde de la langue décrite plus haut ce que les rectangles de blé et de betterave sont aux trois mille mètres de roche sous-jacente ; le géologue ne perd pas son temps à mesurer cette pellicule, et elle ne figure pas dans ses carottes.

Une dernière considération domine le débat : les dialectes félibréens répondent le plus souvent à d'anciennes divisions administratives, aux cadres depuis longtemps figés et « morts » ; tandis que l'aire, qu'elle soit en contraction ou en expansion, est presque toujours vivante et mobile. Dès lors les deux éléments ne sauraient coïncider longtemps, si jamais ils ont coïncidé.

Une fois de plus nous aboutissons à la même conclusion : la seule réalité tangible, observable scientifiquement, la véritable unité dialectable que je rencontre ici, c'est l'aire individuelle, dans son splendide isolement, avec son histoire et sa géographie propre. Nos dialectes apparaissent infiniment suspects ; on craint qu'ils ne soient des créations de félibres, le produit sans consistance de vanités régionales ou de méprises populaires.

Assurément, de cette analyse du terroir et de cette critique — peut-être sévère — le concept de « dialecte » sort aminci, presque « exténué ». Mais il valait mieux le ramener à sa vraie valeur que tolérer une hypertrophie du concept contre nature.

Bien entendu, dans cette étude, je n'ai parlé que pour mon secteur, sans rien préjuger des autres, que l'on souhaite et que l'on espère moins anarchiques.

Th. LALANNE.

PAIX : 100 FR. — ANNALES DE L'INSTITUT D'ÉTUDES OCCITANES — T. II Fasc. 2 1950